

Etude d'impact et notice d'impact sur l'environnement



Une étude d'impact vise à déterminer si un projet d'installation répond aux conformités en matière de protection de l'environnement. L'étude d'impact est un outil de prévention et de communication qui s'intègre dans les procédures d'autorisation.

Ecoservices SA réalise pour vous les documents nécessaires lors d'une requête en autorisation d'exploiter. Ecoservices SA a notamment réalisé une notice d'impact pour l'entreprise Piasio SA afin que celle-ci puisse utiliser une installation de stabilisation sur chantier et sur un site fixe.

Ecoservices SA réalise pour ses mandants des études d'impact liées à la possibilité de créer de nouveaux sites de décharge pour les matériaux d'excavation propres ou alors la possibilité de comblement de zone en vue d'une amélioration foncière.

Points forts Ecoservices SA :

Ingénieurs EPFL environnement spécialisé

Connaissance du marché genevois des matériaux inertes et valorisables

Pilote du groupe de travail Ecomat -Ge

Contact étroit avec les collaborateurs du DETA

Photos

